

Fiche Adhérent 2025-2026

Atelier :	Animatrice :
INFORMATIQUE (pour ADULTES)	Elisabeth PARTONNAUD

Sexe : Féminin / Masculin

NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal Ville

Date de Naissance :

Téléphone : Domicile Portable :

Travail Courriel :

TARIFS	Adhésion CCLER Faire un chèque <u>à l'ordre du CCLER</u>		35 €/an	<input type="checkbox"/> réglée le
	Cotisation atelier	<input type="checkbox"/> Lundi 16h00 à 18h00, salle Cèdre	280 €/an	

○ Cette fiche est à retourner au secrétariat avec votre règlement.

Droit à l'image

Je soussigné(e)

Demeurant

Autorise le CCLER à capter et à exploiter, à titre gracieux, mon image (photos, vidéos) dans le cadre des activités du CCLER.

Les photos pourront être publiées sur le site internet.
 Ainsi que chaque fois qu'il sera nécessaire pour promouvoir l'Association.

Fait à

Le

« Lu et approuvé »

Signature

REGLEMENT INTERIEUR

INFORMATIQUE pour ADULTES Année 2025-2026

Animatrice :

Elisabeth PARTONNAUD

Jours et horaires :

lundi de 16h00 à 18h00- **salle Cèdre**

En aucun cas, la responsabilité du CCLER n'est engagée en dehors des heures normales des cours.

TARIFS.	Adhésion au CCLER (Assurance, secrétariat). Faire à l'inscription, un chèque <u>à l'ordre du CCLER</u> .	35 €/an
	Cotisation Atelier (à régulariser directement à l'animatrice)	280 €/an

L'adhésion reste acquise au CCLER quel que soit le nombre de cours auxquels l'adhérent aura participé.

Chaque adhérent s'engage à :

- Avoir une attitude conviviale envers les autres adhérents. Dans chaque groupe, entraide et information auprès des absents.
- Prévenir de son absence avant les cours.
- Aider aux activités liées aux manifestations, expos du CCLER (organisation des expos, publicité et affichages, mise en place du matériel, participation aux permanences, etc.).

Chaque adhérent est responsable :

- Des locaux et du matériel.
- Des dégradations qu'il pourrait commettre.
- En cas de dégradations, de perte ou de vol des vêtements ou affaires personnelles des adhérents, la responsabilité du CCLER n'est pas engagée.

En cas de dégradations, de perte ou de vol des vêtements ou affaires personnelles des adhérents, la responsabilité du CCLER n'est pas engagée.

La Présidente, Christine DUPRAT

XX

(à découper et à remettre au secrétariat).

Je soussigné(e)

déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du **CCLER** (*Club Culturel de Loisirs, d'Expressions et de Récréations*), concernant l'**Atelier INFORMATIQUE pour ADULTES** pour l'année **2025-2026**.

Date :

Signature :